



This PDF is generated from authoritative online content, and is provided for convenience only. This PDF cannot be used for legal purposes. For authoritative understanding of what is and is not supported, always use the online content. To copy code samples, always use the online content.

# Genesys Rules Authoring Tool 8.5.x Help

Mise à jour de tables de décisions

# Mise à jour de tables de décisions

Lorsque vous modifiez ou mettez à jour une règle de type Table de décisions, vous ne pouvez insérer ou supprimer des colonnes de condition ou d'action qu'une fois toutes les données de la table validées (en d'autres termes, aucune ligne rouge ne doit être visible). Cela permet d'éviter la perte des données non sauvegardées que vous venez d'entrer. Si vous insérez, par mégarde, une condition ou une action erronée, ou si vous supprimez accidentellement une colonne de condition ou d'action, vous pouvez cliquer sur **Annuler** pour rétablir la règle à sa dernière version sauvegardée.

## Important

Si vous cliquez sur **Annuler**, vous perdrez toutes les données entrées dans la table non sauvegardées.

Lorsque vous ajoutez des lignes à une règle de table de décisions, il est important de corriger toutes les erreurs de validation correspondantes avant d'essayer d'ajouter ou de supprimer des colonnes de condition ou d'action. Vous éviterez ainsi toute perte de données dans la ligne en cours de traitement.

Pour mettre à jour une table de décisions existante :

1. Accédez à l'ensemble de règles auquel appartient la table de décisions dans l'Arborescence de l'Explorateur (vérifiez que vous avez sélectionné le locataire correct dans la liste déroulante **Locataire**). Sélectionnez le nœud approprié dans l'Arborescence de l'Explorateur (au niveau auquel la règle a été définie) et cliquez sur l'onglet **Règles**.

## Conseil

Vous pouvez également utiliser la fonctionnalité **Rechercher** pour localiser des règles.

2. Recherchez la table de décisions dans la liste et actualisez les informations suivant vos besoins. Pour en savoir plus sur les champs pouvant être mis à jour, reportez-vous à la rubrique **Création de tables de décisions**. Toute modification apportée au **récapitulatif de la règle** est sauvegardée automatiquement. Cliquez sur **Sauvegarder** pour sauvegarder les modifications apportées au corps de la règle. Indiquez un commentaire de contrôle qui résume les modifications effectuées. Il apparaîtra dans l'**Historique d'audit**.

Lors de la modification de règles, veillez à ne pas effacer votre historique de navigation ou vos données de cookies, car cela pourrait entraîner la perte des modifications non sauvegardées.